



CONFLUENTS



Printemps 2004

Travaux de cristallisation de la Tour Colin



JUIN 2004



EDITORIAL



Une association se justifie par l'intérêt et l'utilité de son but : pour E.R.I.C.A. c'est la sauvegarde et la promotion du patrimoine de Crozant : culturel, naturel et historique.

SOMMAIRE

Couverture

Sommaire, Editorial

2

Un mois de Juin à Crozant 3 à 5

Journée d'archéologie DRAC 6 et 7

Les Ruines : revue de détails 8 et 9

Vie de l'association 10 et 11

Brèves 12

L'étang du Mauvais Pas 13 à 15

Crozant : 1899 - 2000

Agriculture d'avant hier
à aujourd'hui (suite et fin) 16 à 18

La Fileuse 19

Dernière de couverture

Elle vit de la mobilisation d'un noyau d'actifs et de la fidélité de ses membres (126 l'année dernière, 106 à ce jour pour 2004).

Mais son autorité est liée au dynamisme, aux idées et aux actions impulsées par son Président.

Le Président fondateur d'E.R.I.C.A., Jean-Marie Laberthonnière, nous apporte sa notoriété d'artiste peintre paysagiste dans l'esprit de d'Ecole de Crozant. L'abondance de ses idées, ainsi que ses compétences de réalisateur manuel mises au service de notre association depuis 10 ans lui ont été reconnues unanimement lors de notre dernière Assemblée Générale.

Avec votre soutien et malgré la compréhension que nous avons de son souhait de consacrer son temps et son énergie à ses activités artistiques et personnelles, nous l'avons encore convaincu cette année de porter le flambeau et la présidence d'E.R.I.C.A.

Avec Cécile Lasnier et l'ensemble de l'équipe du bureau élargi nous nous sommes engagés à le seconder au mieux, particulièrement dans les tâches administratives, et dans la réalisation, malgré les obstacles, des nombreux projets déjà dans nos têtes et celle de Jean-Marie.

*Paul Chaput,
Vice-Président*

UN MOIS DE JUIN A CROZANT

Juin 2004, tout est lumineux et paisible à Crozant, en Normandie on accueille les chefs d'états pour les festivités du soixantième anniversaire du débarquement des "alliés". C'est le moment de faire un effort, vous allez remonter le temps et vous arrêter dans ce même village, en juin, mais en 1940.

La commune compte alors 1050 habitants. Tous les hommes jeunes et valides sont partis depuis le mois d'août précédent. Les femmes, les enfants nombreux, les grands-pères, l'inquiétude au coeur, attendent le facteur et font tant bien que mal fonctionner les fermes.

Ce sont de toutes petites exploitations, sur des sols pauvres. Les engrais sont peu utilisés, les tracteurs quasi inconnus, et puis de toute façon on n'a plus d'essence....

Le numéraire est rare, la polyculture est la règle et on vit en quasi autarcie de ses productions. Cela va se révéler bien utile pour survivre aux années noires qui s'annoncent.

Depuis début mai, avec l'offensive allemande, des milliers de réfugiés sont sur les routes en direction du sud.

A Argenton, Eguzon, Aigurande, on est submergé et on dit : "Allez à Crozant, c'est touristique, vous allez trouver des villas, des hôtels".

Et à Crozant, on a relevé le défi. Les bonnes volontés se sont mobilisées. Au milieu du cataclysme européen, un mot a acquis à Crozant une solide consistance : SOLIDARITE. Les plus pauvres ont ouvert leur porte, trempé la soupe et improvisé des lits, pour de plus malheureux qu'eux.

Le texte qui suit a été rédigé "à chaud", en juillet 1940, par Fernand Dhéron, Maire de Crozant et Désiré Blanchet, directeur de l'école en retraite, secrétaire de mairie depuis bien longtemps.

Nous possédons l'original, de la belle écriture d'ex-instituteur de Mr Blanchet, bientôt ex-secrétaire d'ailleurs, puisque épuisé par les nuits sans sommeil, il va en septembre 1940 demander à être remplacé. (C'est Mr Givernaud, instituteur bien sûr, qui va assurer la relève).

Le Préfet avait demandé à toutes les communes, un rapport sur leur situation. Le propos se veut précis, concis, mais par moment, malgré tout, l'émotion ne peut être refoulée. Peut-être dans un article ultérieur, nous lui donnerons libre cours.

Liliane Chevallier

FRANCE

POUR DE VENTE
4,90
CARTE POSTALE



Monsieur le Maire
Monsieur le Maire
de Crozant
à Crozant par
Crozant
Cruzant

ATTENTION

Carte exclusivement réservée à la correspondance familiale

Il est permis d'écrire en creux une correspondance de caractère familial et personnel, mais il est strictement interdit d'écrire autre chose que le nom et l'adresse des destinataires.

Toute carte irrégulière dans la forme ou dans le fond ne sera pas acceptée et son valeur d'achat ne sera pas remboursée.

Un souvenir de notre
croisière et ne pouvant
correspondre, je viens vous
adresser nos bons souvenirs
et vous remercier du bon accueil
que vous nous avez trouvé dans votre
pays. Nous serons contents de faire
J. Peirant

DÉPARTEMENT
DE LA CREUSE

MAIRIE
de
CROZANT



Résumé des événements qui se sont
déroulés à Crozant du 10 juin au
20 juillet 1940

Le Maire
à Monsieur le Préfet de la Creuse

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la série d'incidents qui se sont déroulés à Crozant depuis le 10 juin.

1° Afflux de Réfugiés

Le nombre de réfugiés ayant séjourné à Crozant du 25 août au 1er mai s'élevait à 404.

Au 24 mai, nous avons dénombré 502 personnes dont 427 Français, 71 Belges et 4 Hollandais.

Au 15 juin, nous hébergions en tout 1150 personnes comprenant en plus des étrangers ci-dessus indiqués, 15 autres nationalités diverses et 43 personnes envoyées par la Préfecture.

Les derniers recensements effectués au 24 juin accusent un total de plus de 2.600 réfugiés.

En un mot, notre population a plus que triplé au cours du dernier mois compte tenu des passagers séjournant une nuit.

Les réfugiés arrivés à Crozant ont été pour un certain nombre, environ un vingtième, originaires ou ayant des parents en Creuse, accueillis dans leurs familles. Les autres ont été répartis par nos soins dans les différents locaux recensés par ordre préfectoral. Ces locaux se révélant insuffisants, nous avons réquisitionné tous les logements vacants et, dans quelques cas, diminué le nombre de pièces dont disposaient certaines familles. Malgré tous nos efforts il a fallu aménager des granges et des hangars.

A leur arrivée, les réfugiés qui ne pouvaient être installés immédiatement ont reçu un repas chaud dans trois hôtels du bourg réquisitionnés à cet effet. Ils pouvaient se reposer dans trois vastes locaux dans lesquels nous avons installé une partie des lits dont nous disposions et à défaut, des matelas sur lit de paille.

Leur répartition et leur transport dans les villages ont été assurés par nos soins et avec l'aide de personnes de bonne volonté.

Toutes les prévisions que nous avons pu faire au sujet du nombre de réfugiés à accueillir se sont trouvées très largement dépassées et pour aboutir nous avons dû souvent faire acte d'autorité.

J'ajoute que néanmoins il n'y a eu ni affolement, ni désordre, tout s'est passé dans le plus grand calme et je crois pouvoir ajouter à la satisfaction de l'unanimité de nos hôtes. L'immense majorité de notre population civile a fait preuve de beaucoup de dévouement surtout à l'égard des plus déshérités, dans nos campagnes, des mères de famille les ont fait asseoir à leur table et les ont nourris plusieurs jours.

.....

4° Situation générale et d'ensemble

Notre population ne s'est jamais départie de son calme, mais pour nous, dès le 15 juin; s'est posé avec une acuité de plus en plus grande la question du ravitaillement.

a) Pain : Le ravitaillement en pain était assuré par 5 boulangers dont 4 étrangers à la commune, ces derniers ont cessé leur livraison, dès le 12 juin, par suite du manque d'essence. Il ne restait à Crozant qu'un seul boulanger disposant d'un fournil réduit ; nous avons fait appel à la main d'oeuvre de réfugiés pour l'aider dans son travail.

Son stock de farine étant épuisé et son fournisseur habituel lui ayant annoncé le 19 juin qu'il ne pourrait plus assurer son réapprovisionnement, nous avons dû réquisitionner les faibles quantités de blé encore disponibles chez les cultivateurs. Ces blés ont été conduits par des corvées d'agriculteurs au seul moulin de quelque importance existant encore chez nous. Grâce à un travail ininterrompu, de jour comme de nuit, nous avons pu nous procurer la farine nécessaire.

Comme le nombre de fournées que faisait chaque jour le boulanger, augmentait dans des proportions considérables, son stock de bois fut rapidement épuisé. Des corvées d'agriculteurs et de certains réfugiés, dirigées par un bûcheron, procédèrent à l'abattage, à l'exploitation et au transport d'arbres situés en bordure de la route nationale n° 713. ...

b) Viande : La boucherie existant à Crozant a pu, par ses seuls moyens assurer le ravitaillement presque total de la population ; néanmoins, quelques animaux (moutons, veaux, porcs) furent abattus dans les principaux villages, la viande fut vendue à un prix réduit à la satisfaction des acheteurs.

c) Épicerie : Il existe 4 épiceries à Crozant, mais dès le 17 juin, toutes les réserves dont elles disposaient étaient épuisées ; l'une de ces épiceries fut détruite au cours du bombardement du 19 juin.

.....



Pour éviter les bousculades et obtenir une plus équitable répartition des denrées, nous avons dû instaurer un système de tickets en tenant compte du nombre de personnes de chaque famille, ces tickets étant adjoints à la carte d'alimentation.

En résumé, la question du ravitaillement de notre population est actuellement encore des plus angoissantes. Pour le pain, Monsieur l'Intendant général a bien voulu consentir à nous remettre deux bons de farine de cent quintaux chacun à livrer du 26 juillet au 1er août par le moulin de Vervy (Fresselines) ; malheureusement à ce jour, 20 juillet, nous n'avons encore reçu que 54 quintaux, et pour assurer aujourd'hui la fabrication du pain, le meunier de Crozant a dû se procurer du blé dans la commune de Saint-Plantaire (Indre) où des stocks importants sont encore chez les cultivateurs.

L'absence de tout légume sec dans les épiceries et les fermes, les pommes de terre ne pouvant être encore récoltées en raison des semencements tardifs, il ne nous est possible d'assurer la nourriture de la population qu'en autorisant à titre exceptionnel la vente de viande de boucherie mardi prochain (en attendant que les approvisionnements annoncés par l'Intendance nous soient livrés).

....

Nous ajoutons que si la situation devait se prolonger, il nous semblerait plus équitable d'assurer la répartition des réfugiés que nous avons en excédent entre les communes voisines plus favorisées.....

Ultérieurement, Monsieur le Préfet, nous vous ferons connaître la liste complète de nos collaborateurs, de ceux qui, aux plus mauvais jours de l'invasion, nous ont aidé, soutenu, sans espoir d'autre rétribution que la satisfaction du devoir accompli, qui, maintenant encore, poursuivent inlassablement la tâche qu'ils se sont assignée et sans le concours desquels tous nos efforts seraient demeurés vains.

Crozant, le 21 juillet 1941

Le Maire,

JOURNEE D'ARCHEOLOGIE DE LA D.R.A.C.

Au Lycée Agricole d'Ahun - le 19 Juin 2004

Julien Denis, archéologue délégué à Crozant, a exposé le résultat de ses recherches sur la porterie du château.

Le texte qui suit résulte des notes prises par Liliane Chevallier au cours de la conférence et peut donc contenir quelques erreurs dues à une mauvaise compréhension du propos du spécialiste. Elle s'en excuse par avance.

Mais tous à ERICA, nous regrettons que pas un mot n'ait été dit sur ce qui a été trouvé au cours des travaux sur les tours du Renard et Colin, et nous espérons vivement que cela ne reste pas du domaine réservé des professionnels.

Julien Denis a tout d'abord précisé que la DRAC est intervenue de trois façons sur le site de Crozant :

- ☛ Sondages préalables aux travaux,
- ☛ Suivi de la réalisation des travaux,
- ☛ Pour la Porterie : étude préalable pour aider l'Architecte en Chef des Monuments Historiques dans son projet de cristallisation des ruines.

La Porterie était à la fois l'accès au château et la défense de cet accès. La végétation ayant été dégagée, on s'est trouvé devant un gros massif quadrangulaire et un pan de mur tournant.

La culée de l'ancien Pont-levis est constituée par un gros massif qui arrive sur la route actuelle. Le passage d'entrée du château était dans l'axe de cette culée.

A l'arrière, il existe, côté Sédelle, une tour quadrangulaire en très mauvais état de conservation qu'il a été difficile d'explorer pour des raisons de sécurité : effondrement dans la pente du pan de mur côté Sédelle.

On a "décaissé" sur une partie de sa hauteur la moitié du passage de l'entrée du château. On a fait sur le côté un deuxième passage plus profond, le premier ne pouvant dégager l'ancienne hauteur du passage.

Le passage était bordé bilatéralement d'un mur.

On a dégagé bilatéralement l'emplacement d'une feuillure qui devait correspondre à une herse, et à l'intérieur de celle-ci, côté château, à droite l'emplacement d'un pied de porte. Une petite croix est gravée sur une pierre du mur à droite avant la herse.

Toujours sur le côté droit (côté hôtel) on a dégagé :

- ☛ Un escalier droit, avec en haut sur le palier, le début d'une autre envolée de marches vers la droite : il devait permettre d'accéder au niveau supérieur de la porterie.
- ☛ Avant l'escalier, se trouve un petit réduit étroit avec la base d'une archère à étrier côté passage d'entrée.
- ☛ L'entrée de ce réduit se faisait par une porte qui donne actuellement sur l'escalier moderne d'entrée aux ruines. Cette porte résulte de l'élargissement d'une ancienne archère.
- ☛ La porte de ce réduit ouvrait de l'autre côté sur une pièce qui se développe en avant jusqu'au fossé, et qui n'a pas pu être bien sondée car elle est sur le passage actuel d'entrée du château. On a toutefois vu que ses parois contenaient une archère à niche (type Plantagenêt) côté hôtel et aussi une archère à étrier.

Il résulte de tout ceci, et de l'aspect des murs persistants, qu'il y a eu différentes époques de construction de ces structures : destruction d'une ancienne archère transformée en porte et à l'arrière du réduit étroit, le mur condamné par l'escalier correspond aussi à une archère condamnée.

D'autre part, le pan de mur au dessus de la route comporte le reste bien visible de la niche d'une archère "Plantagenêt", il y a aussi des traces d'archères à niche côté Sédelle. Mais le style "Plantagenêt" ne veut pas forcément dire que leur construction date des Plantagenêt.

La Poterne est bâtie en bel appareil régulier, elle est en très mauvais état, à l'intérieur début d'un escalier comblé par l'effondrement de la voute.

A quelle profondeur était-elle par rapport au fossé : 2 m ?

Accessible par une échelle en bois ?

Julien Denis conclut qu'on peut s'avancer pour une chronologie relative de 3 époques différentes de construction de la Porterie, mais pas encore, hélas, sur une chronologie absolue.

1ère époque :

- Entrée simple avec 2 tours carrées flanquant une entrée en hauteur avec une herse et une porte.
- Comment se faisait l'accès en hauteur : rampe d'accès ? Pont ancien ?

2ème époque :

- Agrandissement, on encadre par un chatelet avec des archères à niche, mais aussi quelques archères à étriers.

3ème époque :

- Mise en place du pont dormant et de la culée sur le fossé,
- Dénivelé à niche et à étriers,
- Il y a des traces de 2 piles du pont qui enjambait le fossé et de l'assise rocheuse de celui-ci côté bourg. On peut estimer à 40 m la longueur de ce pont, ce qui est important.
- D'autre part, actuellement, on n'a sans doute que la moitié de la hauteur de la porterie qui est conservée, l'arrivée du château devait être impressionnante, mais tout le renfort de protection était situé sur un seul angle du mur d'enceinte (côté ouest).

Julien Denis a laissé "échapper" quelques paroles sur l'histoire du château :

☞ 12ème siècle : le château appartient au Comte de la Marche jusqu'aux Plantagenêt.

☞ 13ème siècle : le château est la propriété des Lusignan.

☞ 14ème siècle : les Rois de France mettent la main sur Crozant.

Christian Rémy s'orienterait vers une transformation/reconstruction partielle du château par les Rois de France... Il faudra attendre que les recherches aboutissent et que les résultats en soient publiés.

Nous remercions vivement Julien Denis pour ces éléments apportés à la compréhension des vestiges visibles de la Porterie.



LES RUINES DU CHATEAU DE CROZANT



*Escalier dans le rempart à la Porterie
Découvert lors des travaux en mai 2004*



*Chapelle rez de chaussée
Sommier de voute*



*Chapelle rez de chaussée
Cette tête à disparu*



*Chapelle rez de chaussée
Colonne du mur nord*

REVUE DE DETAILS

Photos Pierre Barbaud



LA TOUR DU RENARD

1er étage



*Culot d'ogives
longtemps fixé à
l'entrée,
maintenant
replacé au 1er
étage de la Tour
du Renard*



Latrines de la Tour Colin



Tête de Lion - Tour Colin

LA VIE DE L'ASSOCIATION

eric.a.
association de sauvegarde des architectures



année 2004

carte membre n°

111

www.ericcrozant.asso.fr

ADHESIONS 2004

A ce jour nous avons enregistré 106 adhésions, nous espérons égaler notre "score" de l'année dernière,

MERCI A TOUS

*Il nous reste des exemplaires de
N'hésitez pas à nous en demander*

CONFLUENTS
"Edition spéciale 10ème anniversaire"

T. Shirt 2003

Il en reste quelques-uns (Tailles : S - L - XL - XXL). Pensez à vos cadeaux de fin d'année, Nous aimerions liquider le stock, afin, pourquoi pas, d'en faire réaliser de nouveaux pour 2005.

NOS ACTIONS

George Sand et Crozant

✂ Jean-Marie a réalisé en début d'été de **grands panneaux** reproduisant des **scènes du roman "Le Pêché de Mr Antoine"**. Ceux-ci ont été installés sur Chopeline pendant tout l'été.

✂ Le **10 Juillet**, nous nous sommes retrouvés (60 personnes) sur Chopeline, pour un **repas champêtre**, dans l'esprit des déjeuners sur l'herbe auxquels participait George Sand lors de ses escapades à Crozant. Nombreux étaient les convives costumés, donnant à cette journée un aspect charmant. L'après midi s'est conclu par une visite du site des ruines en compagnie de Mr Parlebas, qui nous a fait part des dernières évolutions dans les travaux de cristallisation.

UNE TRES BELLE JOURNEE, appréciée de tous !



✂ **Projet d'excursion d'automne DANS LES PAS DE GEORGE SAND.**

Nous envisageons d'organiser une randonnée pédestre qui partirait d'Eguzon et qui emprunterait l'itinéraire autrefois suivi par George Sand lorsqu'elle se rendait à Crozant.

Une information plus complète vous sera adressée dès que nous aurons des éléments plus précis.



*Les Ruines vues des Bréjauds,
telles que pouvait les découvrir G. Sand
à son arrivée à Crozant*

LA VIE DE L'ASSOCIATION

"BRUYÈRES EN LIMOUSIN"

SUITE DES TRAVAUX

Au printemps, nous avons fait effectuer le déboisement de la parcelle n° 511, à droite du chemin en montant. Presque tous les chênes et autres essences ont été abattus. N'ont été laissés que les grands pins qui ne nuisent pas au développement de la bruyère. Le bois ainsi récolté a été vendu aux personnes intéressées qui se sont fait connaître. Nous avons ainsi vendu 43 stères pour un montant de 662,50 € qui ont été réintégrés dans le plan de financement du projet. Des résultats commencent à être enregistrés, à savoir que certains jeunes pieds de bruyère sont apparus, les anciens étant à certains endroits dynamisés par l'augmentation de luminosité. En revanche, pour l'instant, nous n'avons pas noté l'apparition de jeunes plants sur la zone étrepée, au contraire des genêts et de la petite oseille.

Les fougères se sont rapidement développées dès le début du printemps. Un nettoyage sera prévu au début du mois de septembre pour les éliminer.

Le comité de suivi se réunira au début du mois de novembre pour programmer les travaux qui seront effectués cet hiver, notamment le déboisement d'une parcelle supplémentaire jouxtant la parcelle n°511.

ACTIONS 2004 (SUITE)

FONT ST PLACIDE

Le nettoyage de cette fontaine était programmé pour le 29 mai. Malheureusement tombé à l'eau pour cause d'intempéries. Une forte averse nous a découragés. D'autant plus qu'un début de nettoyage nous a permis de découvrir que la fontaine servait de nurserie aux salamandres. Le curage a donc été reporté à cet hiver.



UNE BONNE FONTAINE

La seule dédiée à ce Saint dans la Creuse (le prieuré de Crozant lui était aussi dédié). On allait en procession à la fontaine le 05 octobre, jour de la fête du Saint. Son eau passait pour guérir les coliques, on en faisait boire un verre aux malades (M.S.S.N.A.H. de la Creuse, information communiquée par D. Blanchet, instituteur et secrétaire de mairie à Crozant, souvenir encore vivant dans la tradition orale)

La Font de St Placide et la croix se trouvent sur le chemin de randonnée du Pont Charraud à Crozant entre la Folie et la Solitude.

Ce même jour était prévu le nettoyage de cette croix complètement disparue sous la végétation et par conséquent menacée par d'éventuels élagages intempestifs de buissons. Les bénévoles ce jour là ont déclaré forfait, mais depuis lors un membre courageux d'ERICA a nettoyé tout l'entourage du petit édifice, le mettant ainsi en valeur autant qu'à l'abri, merci à lui !.

LA CROIX DES RABINES



LE CHEVALIER NOIR

et son dragon ont été installés dans la petite rue qui mène à l'ancien presbytère sur un terrain gentiment mis à notre disposition par des membres de notre association. Une question pertinente nous ayant été posée "Hé quoi-que c'est-y-donc qui z'ont mis là ?", une réponse a été apportée. Vous pouvez aller la découvrir, elle est installée à côté des protagonistes.

Quant à ARTHUR, il monte la garde non loin du Chemin des Chevaliers.

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES

BREVE DE NATURE

FAUNE

Lu dans la revue des naturalistes Limousins : EPOPS n° 57 (début 2003),

Une nouvelle espèce de chauve-souris, pour le Limousin, -LE MURIN D'ALCANTHOE- a été contactée par détecteur d'ultra-sons, pour la première fois au Grand-Bourg et à Crozant ...



Couleuvre d'Esculape adulte

Des indices de présence de la Couleuvre verte et jaune ont été signalés dans la Vallée de la Creuse aux environs de Crozant. Quant à la Couleuvre d'Esculape, elle a été vue dans la vallée de la Creuse à Crozant.

Ces deux reptiles de grande taille, communs dans la Brenne, étaient peu connus chez nous (deux citations en Creuse pour la Couleuvre verte et

jaune et une seule pour la Couleuvre d'Esculape) -Réf. : Mammifères, Reptiles, Amphibiens du Limousin, mars 2000-.



Couleuvre Verte et Jaune

EUREKA

Trouvé à Crozant



En juillet 2002, des têtards albinos de Triton marbré ont été découverts dans un vieux lavoir en pierres sèches sur la commune de Crozant. (Premier cas d'albinisme pour cette espèce en Limousin).

Des *Pseudorasbora* (poissons originaires de Chine, Japon, Corée), ont été découverts dans une mare à Crozant. Première observation en Limousin ! ...



FLORE

Trouvée à Crozant : *Hieracium aurantiacum* (épervière orangée) - Seul site signalé en Limousin.

RE. trouvée : la *Crassula tillaea*, déjà signalée à Crozant par Charles Alluaud en 1937.

MERCI A PIERRE ROUX QUI A DESSINE POUR NOUS LE HERISSON SAVANT "PIC DE LA PICAMDOLE" ET SON AMIE LA TAUPE.



Hieracium aurantiacum

CROZANT: TERRE DE LEGENDES, A NOS FRONTIERES... L'ETANG DU MAUVAIS PAS...

Au bord de la D 913, entre les panneaux qui signalent d'une part la Région Limousin, d'autre part le Département de l'Indre (... No man's land entre les Lémovices et les Bituriges ?) se trouve un petit étang tout à fait ordinaire, que la présence, sur la chaussée, d'une vieille caravane rend encore plus banal. Rien, dans son aspect actuel, ne semble justifier son nom inquiétant : l'Étang du Mauvais Pas.



*L'Étang du Mauvais Pas, à côté de la mention
"La Chaudronnière".*

Cet étang est ancien, il figure sur la carte de Cassini (XVIII^e siècle) et en 1791, "le ruisseau qui sort dudit étang jusqu'à la planche du ruisseau des Prades" sert de limite entre Eguzon et Crozant.

Un mauvais pas, c'est un passage difficile ou dangereux. Il s'agit bien ici d'un passage, le seul chemin figurant sur la carte de Cassini, sur ce qui est maintenant le territoire de la Commune de Crozant, passe sur la chaussée de l'étang, franchit la Sédelle au Pont Charraud et se dirige vers Dun-le-Palleteau.

Si nous écoutons les légendes, le lieu est plus sinistre que difficile ; voici la plus connue :

Les deux fils du Seigneur de Crozant étaient amoureux de la fille du Sieur de la Clavière. Un jour qu'ils étaient allés faire à la Belle leur cour, la damoiselle ne cacha pas sa préférence pour le cadet. Sur le chemin du retour, l'aîné, fou de jalousie, tua son frère et jeta son cadavre dans les eaux de l'étang qui depuis ce crime affreux fut appelé l'Étang du Mauvais Pas.

L'autre légende est moins romantique, c'est une histoire de croquants :

Les manants de la Chatellenie de Crozant que le Seigneur dudit lieu accablait de taxes, de corvées et de brimades se révoltèrent. Un jour que ledit Seigneur était sorti de sa forteresse, ils s'armèrent de fourches, de faux, de haches, de faucilles et de marteaux. Ils le poursuivirent par monts et par vaux et finirent par le rejoindre au bord d'un étang. Ils le ...massacrèrent et jetèrent son corps dans les eaux de l'étang qui depuis...

Dans sa monographie d'Eguzon, L. Blanchard écrit (sans citer de source historique) : "c'est aussi en ces lieux que, pendant la guerre de Cent Ans se livra un combat célèbre entre les seigneurs de la Marche de Crozant et autres qui tenaient pour le Roi d'Angleterre et les Chamborand, de Rancé, de Bridiers qui combattaient pour le Roi de France..... Enfin, ces lieux ont vu aussi des luttes acharnées entre Huguenots et Catholiques..." [à une petite demi-lieue de l'Étang du Mauvais Pas se trouvent des prés appelés "los prats batalhiers, ce qui d'après Yves Lavalade, signifie, en occitan, le champ de bataille.]



L'Étang du Mauvais Pas

Il est peut-être inutile de chercher aussi loin, passage difficile, dangereux cet endroit l'était certainement, les abords de l'étang, à une époque pas très lointaine, étaient très marécageux et les imprudents qui s'y aventuraient risquaient l'enlèvement.

Il pourrait s'agir d'une autre sorte de mauvais pas : un lieu où il fallait payer un droit de passage. Les terres avoisinantes s'appellent le Barrage, or voici le sens ancien de ce mot, sous l'ancienne monarchie : "droit que payaient les charrettes, même vides, les harnais et les chevaux". (Littré). Ce sens de barrage : péage est attesté dès le XII^{ème} siècle.

Pourquoi un droit de passage en ce lieu isolé ? Nous ne sommes pas en limite de province puisque Eguzon, Chantôme, Saint Plantaire faisaient partie de la Marche. Cependant, dans ce secteur, convergeaient plusieurs voies d'une certaine importance : le chemin vers Dun-le-Palleteau, un ancien chemin de crête appelé "le grand chemin du Chatelier à la Chapelle" et un chemin allant vers Chantôme, village célèbre pour ses deux grandes foires annuelles.

C'est peut-être en allant voir son ami Alphonse Ponroy, instituteur à Chantôme, que Maurice Rollinat est passé à l'Étang du Mauvais Pas et a écrit un long poème d'où sont extraites ces deux strophes :

*Fuis l'étang du mauvais pas,
Crains l'ogre qu'on y soupçonne,
Gare au monstre du trépas !*

*On dit qu'il fit ses repas
Maintes fois d'une personne...
Fuis l'étang du mauvais pas !*

15



Soudain, de l'eau, sort un bras...

Dessin Pierre Roux

CROZANT : 1899 - 2000

L'AGRICULTURE D'HIER à AUJOURD'HUI (suite)

ELEVAGE ET PÂTURAGES : Ovins et caprins

Venons-en aux moutons.

Dans le recensement agricole de l'an 2000 ont été déclarés :

Total ovins : 347, dont 285 brebis mères sur 14 exploitations.

Elevage en diminution : 1979 ; 1 138 ovins sur 25 exploitations,
1988 ; 1 047 sur 27 exploitations.

En 1899 le Père Debrat, dans sa monographie, n'a pas compté les moutons. Mais les cartes postales et les tableaux des peintres de cette époque témoignent de leur présence.



Voyez cette pochade à l'arc-en-ciel de Ernest Hareux. La bergère garde son troupeau de brebis sur les hauteurs qui surplombent la rivière. Sur l'autre rive, délimitées par des murets de pierres sèches, des parcelles à la végétation rase, bien "entretenues". C'est le travail de tondeuses auto-portées, auto-programmées, économiques et écologiques. Le premier plan nous montre qu'elles sont aussi parfois sélectives. Elles n'aiment pas les genêts, le "balai" c'est bon pour les chèvres. Mais le "balai" sera lui-aussi utilisé, il sera coupé, nourrira les lapins, servira à faire

.... des balais et, séché, alimentera des flambées dans l'âtre pour réchauffer celui qui rentre trempé des champs et pour faire cuire l'omelette....

Revenons à nos moutons !

Beaucoup de fermes possédaient un petit troupeau qui comportait souvent quelques brebis noires, certains disent pour dissuader le loup (comment ?...), fort probablement pour avoir de la laine de couleur foncée sans utiliser de teinture. Les "ouailles" nettoyaient les "côtes", les communaux, les mauvaises terres difficiles d'accès. Des bêtes faciles à nourrir. Cependant, dans certaines fermes, en prévision des jours de très mauvais temps, on coupait, dans les "bouchures", des branches de charme bien feuillées qu'on laissait sécher lentement pour garder les feuilles, on en faisait des sortes de fagots "los feuillards" qu'on donnait aux brebis à la bergerie quand la neige couvrait la terre.

Bergère était un emploi à plein temps. Matin et soir, par tous les temps, la bergère bien enveloppée dans son "chiéri" conduisait son troupeau au "champ" avec l'aide de son chien. Ce travail était confié soit à une toute jeune fille, soit une grand-mère qui, redevenue bergère, continuait à tenir sa place dans la vie de la ferme. Au début du XXème siècle, c'était encore un métier à risques. Dans les familles, des récits se sont transmis de génération en génération. Ils racontent comment de courageuses bergères ont arraché au loup le jeune agneau dont il s'était emparé. La jeune bergère, la chanson le dit, devait aussi se méfier du beau monsieur trop entreprenant qui passait par le chemin.

Les bergères ne se contentaient pas de surveiller les troupeaux, elles utilisaient la matière première fournie par leurs bêtes. Une fois la toison tondue, lavée et cardée (parfois à la carderie du Moulin de la Folie), il fallait filer la laine. Pour la bergère, filer en gardant le troupeau était travail d'un jour de beau temps. La laine cardée était enroulée autour de la quenouille et le fuseau, en tournant, formait le fil.

Lorsque le temps était maussade, les mains à l'abri du "chiéri", le peloton de laine dans le coin de "devantouo" (le tablier) relevé et retenu dans la ceinture, la bergère tricotait les chaussettes de toute la famille. Avec ses cinq "broches" elle savait "*brocha au son d'los dés*", c'est-à-dire sans regarder, au toucher.



Cette carte postale du début du XXème siècle nous montre le communal de l'Age-Quatre-Maux, lui aussi "bien entretenu" sans intervention des cantonniers. Le troupeau de brebis blanches, noires, métissées est accompagné de chèvres. La "bibì" était présente dans toutes les maisons. Plus taille-haies que tondeuse elle permettrait aux plus pauvres d'avoir lait et fromages. Elle était l'élément perturbateur du troupeau. De quelqu'un de "ch'ti" on disait " Il fait comme les chèvres, quand il ne fait pas le mal, il y pense". Souvent retentissait le cri de la bergère "bibii ! bibii !" pour ramener la bique dans le droit chemin.

CROZANT - 1999 - 2000

En l'an 2000, il n'y a plus de chèvres dans chaque maison. 198 caprins ont été déclarés dans quatre exploitations : un élevage industriel et quelques chèvres de compagnie.

Les touristes de passage saluent la dernière bergère d'un : "Bonjour, Madame Seguin !"

Finis le temps des bergères qui par leur travail quotidien entretenaient le paysage, filaient, "chaussettaient" toute la famille avec pour tout salaire le gîte et le couvert.

C'était le temps de l'exploitation familiale..... le bon temps ?

Huguette Lasnier



Page de droite :

"Fileuse", de Ernest Hareux.

Cette fileuse qui, de son rocher, surveille son troupeau ne file pas la laine, mais le chanvre.

Elle est "bien de chez nous" : chapeau, "chieri", caraco, cotillon, "devantouo" et sabots de bois.



CHOCOLAT-LOUIT



CHATEAU DE CROZANT, près de Sisteron (Vaucluse)
restes d'un château fort, après avoir été incendié par les
Anglais, puis par les troupes de la Maréchal, durant la guerre de 1870

LES RUINES HISTORIQUES DE FRANCE

Semestriel tiré à 150 exemplaires

COMITÉ DE RÉDACTION

Paul Chaput - Gisèle & Roland Hirou

Cécile, Françoise et Huguette Lasnier

E.R.I.C.A. - LE BOURG - 23160 CROZANT

Tél : 05.55.89.83.45 ou 05.55.89.81.26.

Imprimé par REPRO SERVICE 23